

RISQUES PUBLICS, PROFITS PRIVÉS

GROUPE SNC-LAVALIN INC.

**Profils de l'industrie des partenariats
public-privé du Canada**

NOVEMBRE 2014



PROJET CONJOINT DE L'INSTITUT POLARIS ET DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE



SCFP / *Syndicat canadien
de la fonction publique*

INTRODUCTION

Ce profil d'entreprise s'inscrit dans une série portant sur les grands fournisseurs de services privés du secteur des eaux potables et usées qui participent au marché des partenariats public-privé (PPP) du Canada.

PPP Canada inc. – la société d'État créée pour promouvoir les PPP partout au pays – a repéré des entreprises jugées aptes à participer aux projets canadiens de PPP dans les eaux potables et usées. Ces sociétés offrent un ensemble diversifié de capacités : certaines pourraient faire partie de la phase de conception et de construction d'un PPP, pendant que d'autres peuvent participer à l'exploitation et au financement. Bien que certaines entreprises soient des sociétés de services spécialisées dans les eaux potables et usées, d'autres se limitent à financer les PPP. Le fil conducteur, c'est leur désir de participer aux projets en PPP d'eaux potables et usées du Canada et d'en profiter.

Compte tenu de l'efficacité de la résistance récente aux PPP dans les eaux potables et usées, que ce soit à Abbotsford, Whistler ou dans le Grand Vancouver, l'opposition publique préoccupe l'industrie des PPP¹. L'une des façons de protéger les services d'eaux potables et usées, dont la propriété et l'exploitation sont publiques, est de sensibiliser la population à ce que font les entreprises privées qui cherchent à obtenir des contrats pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir l'infrastructure des eaux potables et usées. En connaissant à fond ces entreprises, les gestionnaires et les conseillers municipaux et les défenseurs locaux de la propriété et de l'exploitation publiques de ces services s'armeront pour contester les PPP dans leurs collectivités.

APERÇU

Le Groupe SNC-Lavalin inc. (SNC-Lavalin) est une société canadienne, cotée en bourse, formée en 1991 par la fusion de deux sociétés québécoises de génie, Surveyer, Nenniger & Chenevert Consulting Engineers et Lavalin. SNC-Lavalin est devenue l'une des cinq plus importantes sociétés de génie et d'infrastructure au monde. Elle a des activités dans plus de 100 pays et emploie 33 900 personnes. Les entreprises de SNC-Lavalin fournissent des services de génie, d'achat, de construction, de gestion et de financement de projets à divers secteurs de l'industrie, dont l'agroalimentaire, la pharmaceutique et la biotechnologie, les hydrocarbures et les produits chimiques, l'environnement, la construction lourde, les transports en commun, les mines et la métallurgie et la gestion de l'énergie et de l'eau.

SIÈGE SOCIAL

Groupe SNC-Lavalin inc.
455, boul. René-Lévesque ouest
Montréal, QC H2Z 1Z3
Canada
514-393-1000
www.snclavalin.com

INDICATEURS FINANCIERS²

Revenu annuel du Groupe SNC-Lavalin inc. (en \$ CA) :

2013 7,9 milliards de dollars³
2012 8,09 milliards de dollars
2011 7,21 milliards de dollars

SNC-Lavalin rend compte de son information financière en quatre catégories : services, ensemble, O et G (opérations et gestion) et ICI (investissements - concessions d'infrastructure). Voir la section des activités ci-dessous pour de plus amples détails sur les segments d'activités de l'entreprise.

Revenus par segments d'activités en 2013 (en \$ CA)⁴ :

Services 2,69 milliards de dollars
Ensemble 3,11 milliards de dollars
O et G 1,33 milliard de dollars
ICI 0,76 milliard de dollars
Total : 7,91 milliards de dollars

CONSEIL D'ADMINISTRATION¹

Robert G. Card⁵ – Président et chef de la direction du Groupe SNC-Lavalin inc.

Ian A. Bourne – Président du conseil de SNC-Lavalin.

Jacques Bougie – A été président et chef de la direction d'Alcan de 1993 à 2001.

Patricia A. Hammick – Directrice de Consol Energy Inc. et ancienne directrice en chef de Dynegey Inc.

Lise Lachapelle – Ancienne présidente et chef de la direction de l'Association des produits forestiers du Canada (1994-2002) et ancienne sous-ministre adjointe au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce avant 1988.

Claude Mongeau – Président et chef de la direction de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Michael Parker – Ancien chef de la direction de la Dow Chemical Company.

Alain Rhéaume – Ancien cadre des industries de produits forestiers et de télécommunications et ancien sous-ministre adjoint au ministère des Finances et sous-ministre des Finances au gouvernement du Québec.

Chakib Sbiti – Conseiller spécial du chef de la direction de Schlumberger, une entreprise mondiale de services d'infrastructure pétrolière.

Eric Siegel – Ancien président et chef de la direction d'Exportation et développement Canada et présentement membre du conseil de Citibank Canada.

Lawrence N. Stevenson – Directeur général actuel de la société de capitaux privés Callisto Capital.

ACTIVITÉS⁶

SNC-Lavalin organise ses activités en différentes industries au sein desquelles la société est active. Ces industries sont : infrastructure et environnement; hydrocarbures et produits chimiques; mines et métallurgie; opérations et maintenance; investissements dans des concessions d'infrastructure; énergie; et d'autres industries, dont l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, et l'acide sulfurique. Ce sont les activités dans les industries des infrastructures et de l'environnement qui ont créé le plus de revenus pour l'entreprise en 2013.

Infrastructures et environnement (24 pour cent des revenus de 2013) – Le segment des infrastructures de SNC-Lavalin participe à une série de projets partout dans le monde, pour les secteurs public et privé, dont des aéroports, des bâtiments, des établissements de soins de santé, d'enseignement ou récréatifs, des ports de mer, des gares maritimes

¹ Il est important de souligner que Gwyn Morgan, ancien chef de la direction d'EnCana et proche conseiller de Stephen Harper, a été président du conseil de SNC-Lavalin de 2005 jusqu'à son départ en mai 2013. M. Morgan, qui fait régulièrement des commentaires publics sur les avantages et l'efficacité du secteur privé, a présidé le conseil d'administration de SNC-Lavalin pendant une période de scandales et d'allégations de corruption sans précédent dans l'entreprise.

et des terminaux de traversier, des systèmes de régularisation des crues, des réseaux de transport en commun, des chemins de fer, des routes, des ponts, ainsi que des installations de traitement des eaux usées et de production et distribution de l'eau potable.

Mines et métallurgie (18 pour cent des revenus de 2013) – Le segment des mines et de la métallurgie s'occupe des procédés de récupération de minerais et de métaux, d'aménagement d'infrastructures minières, de traitement des minerais, de fusion et d'affinage des métaux, de fermeture de mines, de restauration de sites miniers, de gestion des mines et des résidus et de fertilisants.

Énergie (20 pour cent des revenus de 2013) – Le segment de l'énergie de l'entreprise comprend des projets d'énergie hydroélectrique, thermique et nucléaire, de valorisation énergétique des déchets, de solutions d'énergie verte et de réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Opérations et gestion (17 pour cent des revenus de 2013) – Le segment des opérations et de la gestion (O et G) de la société s'occupe des secteurs d'activités suivants :

- Gestion de projets, de propriétés et d'installations : comprend tous les aspects de l'exploitation et de la gestion des édifices, de la gestion immobilière, de la livraison et de la mise en service de projets, d'initiatives de gestion de l'énergie et de durabilité et de gestion de programmes;
- Industriel : comprend un savoir-faire spécialisé en surveillance d'O et G d'actifs comme des turbines, des générateurs de vapeur, des chaudières, des systèmes d'approvisionnement et de traitement de l'eau, des installations électriques et mécaniques et installations de fabrication, depuis le démarrage jusqu'à l'exploitation en régime continu;
- Transports : inclut l'exploitation, l'entretien et la remise à neuf d'importantes infrastructures dont des aéroports, des systèmes de transports en commun, des autoroutes, des ponts et des tunnels;
- Défense et logistique : comprend un appui à la Marine royale canadienne pour différents types de navires, navires de recherche océanographique, navires de défense ou remorqueurs et bien d'autres classes de navires, en plus du soutien aux Forces armées canadiennes et à de grands projets miniers, métallurgiques, pétrochimiques, pétroliers et gaziers par la construction et la maintenance de camps temporaires et de quartiers d'habitation partout dans le monde.

Pétrole et gaz (précédemment Hydrocarbures et produits chimiques) (7 pour cent des revenus de 2013) – Le segment pétrole et gaz de SNC-Lavalin comprend des projets dans les domaines de la production du bitume, de la production de pétrole lourd et de pétrole classique, du pétrole et du gaz à terre et en mer, du raffinage et de l'enrichissement, de la pétrochimie, des produits chimiques de spécialité, de biocarburants et de produits chimiques verts, de traitement de gaz, d'usines de gaz naturel liquéfié et de terminaux de regazéification, de gazéification du charbon, de captage, de transport et de séquestration du carbone, de pipelines, de terminaux et de stations de pompage.

Investissements dans des concessions d'infrastructure (10 pour cent des revenus de 2013) – Le dernier segment de l'entreprise est formé de ses investissements dans des concessions d'infrastructure notamment dans des services publics comme les aéroports, les ponts, les édifices culturels et de services publics, l'énergie, les réseaux de transports en commun, les routes et l'eau.

Autres industries (4 pour cent des revenus de 2013) – Les autres industries combinent des projets dans plusieurs secteurs industriels, comme l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique et des projets relatifs à d'autres installations industrielles non identifiées dans les segments présentés ci-dessus.

LOBBYING

Comme la plupart des grandes sociétés multinationales faisant affaire au Canada, SNC-Lavalin peut influencer les élus et les fonctionnaires par des activités de lobbying. Depuis juillet 2008 (jusqu'en novembre 2014), lorsque des modifications à la *Loi sur le lobbying* ont exigé la présentation de comptes-rendus détaillés sur les activités de lobbying au gouvernement fédéral, SNC-Lavalin a rencontré des douzaines de hauts fonctionnaires, de nombreux députés et d'importants ministres, y compris le premier ministre Stephen Harper.

Activités de lobbying de SNC-Lavalin visant le gouvernement du Canada de juillet 2008 à novembre 2014 :

DÉTAILS DES ACTIVITÉS DE LOBBYING DE SNC-LAVALIN⁷

Nombre de rencontres entre des titulaires d'une charge publique désignée (TCPD)⁸ et des lobbyistes de SNC-Lavalin : **136 rencontres avec 214 TCPD (certains TCPD ont participé à plus d'une rencontre et sont donc comptés plus d'une fois)**

Nombre de rencontres en 2009 : 8

Nombre de rencontres en 2013 : 66

Des **214** TCPD ayant participé aux rencontres de SNC-Lavalin depuis 2008, **67** étaient des députés, **1** était sénateur et **146** étaient des fonctionnaires

Depuis 2008, SNC-Lavalin a rencontré **11** ministres, dont certains à plusieurs reprises.

Liste des ministres et nombre de rencontres avec SNC-Lavalin depuis juillet 2008

- **Stephen Harper** – a rencontré SNC-Lavalin une fois en 2011.
- **Christian Paradis** – a rencontré SNC-Lavalin à trois reprises : en 2010, lorsqu'il était ministre des Ressources naturelles; en 2011 et encore en 2013, lorsqu'il était ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture).
- **Diane Finley** – a rencontré SNC-Lavalin une fois en 2012 lorsqu'elle était ministre des Ressources humaines et du développement des compétences Canada.
- **Ed Fast** – Le ministre du Commerce international a rencontré SNC-Lavalin à trois reprises en 2012 et une fois en 2011.
- **Jim Flaherty** – Le ministre des Finances a rencontré SNC-Lavalin une fois en 2010.

<p>Liste des ministres et nombre de rencontres avec SNC-Lavalin depuis juillet 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Joe Oliver – Le ministre des Ressources naturelles a rencontré SNC-Lavalin une fois en 2013. • John Baird – a rencontré SNC-Lavalin une fois en 2010 lorsqu’il était ministre des Transports et encore en 2011 et 2014 lorsqu’il est devenu ministre des Affaires étrangères. • Lisa Raitt – SNC-Lavalin a rencontré Mme Raitt en 2008 et en 2009 lorsqu’elle était ministre des Ressources naturelles, et encore une fois en 2011 lorsqu’elle était ministre du Travail. • Greg Rickford – Le ministre des Ressources naturelles a rencontré SNC-Lavalin une fois en 2014. • Jason Kenney – Le ministre de l’Emploi et du Développement social a rencontré SNC-Lavalin deux fois en 2014. • Edward Fast – Le ministre du Commerce international a rencontré SNC-Lavalin une fois en 2014.
<p>Autres TCPD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bruno Saccomani – ambassadeur du Canada en Irak (MAÉCI)
<p>Liste des institutions gouvernementales ayant fait l’objet de lobbying</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) • Banque du Canada • Corporation commerciale canadienne (CCC) • Agence canadienne de développement international (ACDI) • Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) • Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) • Emploi et Développement social Canada (EDSC) • Exportation et développement Canada (EDC) • Finances Canada (FIN) • Affaires étrangères et Commerce international Canada(MAÉCI) • Chambre des communes • Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC) • Industrie Canada (IC) • Ressources naturelles Canada (RNCan) • Cabinet du Premier ministre (CPM) • Bureau du Conseil privé (BCP) • Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) • Sénat du Canada • Transports Canada (TC)
<p>Quelques sujets du lobbying de SNC-Lavalin</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce international • Relations internationales • Énergie • Infrastructure • Industrie • Marchés publics • Emploi et formation • Affaires autochtones • Environnement • Immigration • Développement international

CONTRATS ET PPP

La section qui suit mettra en lumière quelques-unes des activités relatives aux contrats de SNC-Lavalin au cours des dix dernières années, en insistant particulièrement sur la participation de l'entreprise aux PPP canadiens. Bien que SNC-Lavalin ne soit pas engagée directement dans des PPP des eaux potables et usées du Canada, elle a les capacités voulues pour concevoir, construire, exploiter, financer et entretenir de grands projets d'infrastructure des eaux potables et usées. La société a aussi été identifiée par PPP Canada inc. comme un participant probable au marché des PPP.⁹

Définition d'un PPP :

Les PPP peuvent prendre différentes formes. Aux fins du présent profil, un PPP sera défini comme un projet qui remplit deux conditions préalables.

Premièrement, le projet doit comprendre une participation importante du secteur privé dans au moins deux des cinq éléments structureux suivant :

- *la conception*, où le secteur privé sera responsable de toutes, ou presque toutes, les activités de conception;
- *la construction*, où le secteur privé sera responsable de toutes, ou presque toutes, les activités liées à la construction;
- *l'exploitation*, où le secteur privé sera responsable de toutes, ou presque toutes, les activités liées à l'exploitation de l'infrastructure;
- *l'entretien*, où le secteur privé sera responsable de toutes, ou presque toutes, les activités d'entretien de l'infrastructure;
- *ou le financement*, où le secteur privé sera responsable d'arranger le financement privé qui sera utilisé pour assurer la performance pendant la construction ou pendant la période de l'entretien ou de l'exploitation du projet. Deuxièmement, au moins un des éléments structureux doit être l'exploitation, l'entretien ou le financement.¹⁰

PPP de SNC-Lavalin au Canada

NOM DU PROJET	TYPE	DESCRIPTION
Autoroute 407	PPP en transport de conception, construction, financement, exploitation et entretien , entre 407 International Inc. (propriété de SNC-Lavalin à 16,8 pour cent) et le gouvernement de l'Ontario. ¹¹ SNC-Lavalin s'attend à vendre ses parts d'ici trois ans pour plus de 1,8 milliard de dollars. ¹²	L'autoroute 407 est une autoroute à péage de 108 kilomètres dans la région du Grand Toronto (« RGT »). 407 International Inc. détient une entente de concession de 99 ans pour l'autoroute, qui prend fin en 2098.
Projet d'autoroute Stoney Trail	PPP en transport de 33 ans de conception, construction, financement, exploitation et entretien , entre le gouvernement de l'Alberta et Chinook Roads Partnership (propriété de SNC-Lavalin à 50 pour cent).	Le projet prévoit la construction et l'entretien d'un tronçon de 25 kilomètres d'une autoroute à six voies dans la région de Calgary. ¹³

<p>Centre de santé de l'Université McGill</p>	<p>PPP de 34 ans de conception, construction, financement, exploitation et entretien entre le gouvernement du Québec et le Groupe Immobilier Santé McGill (propriété de SNC-Lavalin à 60 pour cent).</p>	<p>Le Groupe Immobilier concevra, construira, financera et entretiendra deux hôpitaux au Campus Glen du Centre de santé de l'Université McGill, dont un centre de cancérologie et un institut de recherche.¹⁴</p>
<p>Canada Line</p>	<p>PPP de 35 ans de conception, construction, financement, exploitation et entretien, entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et InTransit British Columbia Limited Partnership (propriété de SNC-Lavalin à 33,33 pour cent).</p>	<p>InTransit BC exploite et entretient un tronçon de transport en commun rapide de 19 kilomètres connu sous le nom de Canada Line, qui relie les villes de Vancouver et de Richmond à l'aéroport international de Vancouver en Colombie-Britannique.¹⁵</p>
<p>William R. Bennett Bridge</p>	<p>PPP de 30 ans de conception, construction, financement, exploitation et entretien, entre la province de la Colombie-Britannique et Okanagan Lake Concession Limited Partnership (propriété de SNC-Lavalin à 100 pour cent).</p>	<p>La construction du nouveau pont William R. Bennett de 1,1 kilomètre au-dessus du lac Okanagan en Colombie-Britannique.¹⁶</p>
<p>Centre hospitalier de Restigouche</p>	<p>PPP de 33 ans de conception, construction, financement, exploitation et entretien, entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Rainbow Hospital Partnership (propriété de SNC-Lavalin à 100 pour cent).</p>	<p>Le projet comprend la construction, l'entretien et l'exploitation du Centre hospitalier de Restigouche pour les soins psychiatriques à Campbellton au Nouveau-Brunswick.</p>
<p>Nouveau pont enjambant le St-Laurent</p>	<p>SNC-Lavalin est à la tête d'un des trois consortiums invités par le gouvernement du Canada à soumissionner le projet de remplacement du pont Champlain. Il s'agira d'un PPP de conception, construction, financement, exploitation et entretien de 5 milliards de dollars.¹⁷</p>	<p>Le projet comprend la construction et l'exploitation d'un nouveau pont qui enjambera le fleuve St-Laurent à Montréal.</p>

Contrats dans le secteur des eaux potables et usées au Canada

2003 – La filiale de SNC-Lavalin Pacific Liaison and Associates, Inc. a obtenu un contrat de 3,5 millions de dollars pour la gestion de la construction dans le cadre de l'amélioration des mesures de protection parasismiques du barrage de Seymour Falls. Le bassin versant de Seymour alimente en eau potable environ 40 pour cent de la région du Grand Vancouver.¹⁸

2002 – La filiale de SNC-Lavalin Pacific Liaison and Associates, Inc. a obtenu un contrat de 4 millions de dollars du District régional du Grand Vancouver (DRGV) pour assurer des services de gestion de projet dans le cadre de la définition et de la conception du projet de filtration Seymour-Capilano impliquant la construction d'une station de pompage haute pression de 18 000 chevaux-vapeur, de galeries d'adduction d'eau jumelles de 7,5 kilomètres et d'une usine de filtration de 2 000 mégalitres/jour pour le traitement de l'eau des réservoirs Capilano et Seymour dans Vancouver-Nord, en Colombie-Britannique.¹⁹

CONTROVERSES

Voici quelques controverses, problèmes légaux et violations de normes sociales et environnementales dans lesquels SNC-Lavalin a été impliquée au cours des dernières années. Cette liste, loin d'être exhaustive, montre pourtant le piètre dossier de l'entreprise, visée par de nombreuses allégations et controverses, dont des accusations de corruption et un conflit de travail très médiatisé relatif au traitement des travailleurs étrangers temporaires.

Octobre 2014 – L'Ordre des ingénieurs du Québec a déposé des plaintes de nature disciplinaire contre deux ingénieurs de SNC-Lavalin en lien avec l'effondrement d'une partie du tunnel Viger, à Montréal, en 2011. SNC-Lavalin faisait partie du consortium qui a effectué les travaux de réparation sur ce tunnel. Les ingénieurs en question ont participé à l'élaboration des plans et devis.²⁰

Septembre 2013 – La GRC a accusé l'ex-vice-président et directeur général de la division internationale de SNC-Lavalin, Kevin Wallace, d'avoir soudoyé des représentants du gouvernement bangladais, en vertu de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers.²¹ Il y a deux autres accusés dans ce dossier : Mohammed Ismail et Ramesh Shah. Le juge a imposé une ordonnance de non-publication sur les preuves présentées devant le tribunal.

Mai 2013 – Une enquête menée conjointement par le *Globe and Mail* et la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) a mis au jour des paiements suspects versés par SNC-Lavalin à des représentants du gouvernement en lien avec 13 projets de développement international. Se basant sur des documents internes de la société, l'enquête a porté sur des honoraires d'experts-conseils contestables dans de nombreux projets, des honoraires qu'un ancien employé de SNC a qualifiés de pots-de-vin inappropriés à des fonctionnaires de divers pays.²² La conduite de SNC-Lavalin est maintenant scrutée à la loupe dans dix pays : le Bangladesh, le Cambodge, le Ghana, l'Inde, le Kazakhstan, le Malawi, le Mozambique, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie.²³

Avril 2013 – La Banque mondiale a radié SNC-Lavalin, qui ne pourra plus soumissionner les projets de la Banque pendant une période de dix ans – la radiation la plus longue jamais imposée par l'institution. La sanction a résulté d'une enquête menée par l'unité anticorruption de la Banque mondiale sur les allégations de corruption et un scandale de blanchiment d'argent dans le projet du pont Padma au Bangladesh.²⁴ (Pendant cette enquête, la Banque mondiale a aussi découvert des fautes professionnelles commises par SNC-Lavalin en lien avec un projet de transport et d'électrification rurale au Cambodge financé par la Banque.²⁵) Selon les reportages des médias, l'entreprise aurait offert d'importants pots-de-vin à au moins six fonctionnaires bangladais influents pour décrocher le contrat du pont.²⁶ En février 2012, la Gendarmerie royale du Canada a arrêté deux anciens cadres de SNC-Lavalin ayant participé au processus d'appel d'offres, après une perquisition menée dans les bureaux de la société en 2011. La GRC a entrepris une enquête en 2011 sur les allégations de corruption dans le processus d'appel d'offres du pont lorsque la Banque mondiale a attiré son attention sur le dossier.²⁷

À cause de la punition infligée par la Banque mondiale, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a interdit à l'entreprise de soumissionner ses projets.²⁸ Cette interdiction ne concernait pas le ministère des Travaux publics qui, lui, a accordé à un affilié de SNC-Lavalin un contrat de défense de cinq ans en août 2013. Cette décision a été critiquée par le député fédéral néo-démocrate Mathieu Ravignat. Celui-ci clame que le système d'octroi des contrats de ce ministère est vicié, puisque l'ACDI et la Banque mondiale avaient interdit à la société de soumissionner les projets ministériels.²⁹

Novembre 2012 – L'ancien chef de la direction de SNC-Lavalin Pierre Duhaime – qui a démissionné en mars 2012 après avoir été trouvé coupable d'avoir enfreint le code de déontologie de la société en faisant des paiements inappropriés – a été arrêté par l'unité anticorruption du Québec, avec Riadh Ben Aïssa, l'ancien directeur de la division de la construction de la société. Les deux hommes ont été accusés de fraude en lien avec les contrats de construction d'un nouvel hôpital à l'Université McGill.³⁰ En mai 2013, l'unité anticorruption avait déposé plus d'une douzaine d'accusations criminelles contre Pierre Duhaime alléguant qu'il était impliqué dans une entente visant à corrompre des administrateurs de la santé pour obtenir le contrat de l'hôpital.³¹

Mai 2012 – SNC-Lavalin s'est jointe à l'entreprise de construction Louisbourg SBC, propriété de Tony Accurso, pour obtenir le contrat de construction de l'échangeur Turcot à Montréal. Tony Accurso a été arrêté en avril 2012 pour fraude, complot, bris de confiance et tentative d'influence de fonctionnaires municipaux.³²

Avril 2012 – Riadh Ben Aïssa, ancien directeur de la construction chez SNC-Lavalin, a été arrêté en Suisse pour corruption, fraude et blanchiment d'argent en lien avec les activités de la société en Afrique du Nord (en particulier en Libye).³³ La GRC soutient que M. Aïssa a mis en place un système complexe visant à récompenser le fils de Mouammar Kadhafi, Saddi Kadhafi, en lui offrant des pots-de-vin de plus de 160 millions de dollars en échange de contrats d'ingénierie en Libye.³⁴ M. Aïssa est aussi au centre d'un scandale dans le cadre duquel il a tenté d'organiser la fuite de Saddi Kadhafi de la Libye vers le Mexique. Stéphane Roy, un ancien collègue de M. Aïssa, avait embauché la consultante qui est maintenant accusée d'avoir organisé la tentative de fuite.³⁵ En août 2014, Aïssa a conclu un règlement avec les autorités suisses sur les chefs de corruption, de fraude et de blanchiment d'argent. Il rentrera au Canada pour répondre à des accusations dans l'affaire du Centre universitaire de santé McGill.³⁶

Décembre 2008 – Le tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique a jugé que SNC-Lavalin et son partenaire de projet dans la construction de la nouvelle ligne Skytrain à Vancouver, SELI Canada, ont fait preuve de discrimination à l'égard de travailleurs étrangers. La décision affirme que les deux sociétés ont traité des travailleurs étrangers du Costa Rica différemment d'autres travailleurs du projet. Les entreprises ont dû verser 10 000 \$ à chaque travailleur pour combler l'écart entre leurs salaires et ceux des autres travailleurs. La plainte initiale avait été déposée en 2006.³⁷ SNC-Lavalin et SELI ont contesté la décision en interjetant appel³⁸, mais la cause s'est réglée en avril 2013 lorsque le tribunal a maintenu la décision à l'effet que les travailleurs du Costa Rica étaient traités différemment, puisqu'ils n'étaient payés que la moitié du salaire de base net des travailleurs européens du projet.³⁹

NOTES DE FIN DE TEXTE

- ¹ « Étude sur le secteur des eaux et eaux usées : PPP Canada », Deloitte, 4 octobre 2011, obtenu en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* du gouvernement du Canada.
- ² Toutes les données financières sont tirées des faits saillants financiers de 2012 du Groupe SNC-Lavalin, <http://investors.snclavalin.com/fr/informations-financieres/rapports-annuels/2012/>
- ³ Rapport aux investisseurs, 2013, p. 11, http://investors.snclavalin.com/en/investors-briefcase/doc/2013_annual_financial-report_none.pdf/
- ⁴ Ibid, p. 19
- ⁵ Toutes les données biographiques sur le conseil d'administration de SNC-Lavalin sont tirées du site Web de SNC-Lavalin : <http://investors.snclavalin.com/fr/dirigeants/bureau-president/>
- ⁶ Toute l'information de cette section vient du rapport annuel du Groupe SNC-Lavalin inc. : <http://investors.snclavalin.com/fr/informations-financieres/rapports-annuels/2012/>
- ⁷ Toutes les données énumérées ici sont accessibles sur le site Web du Bureau de la Commissaire au lobbying du gouvernement du Canada, https://ocl-cal.gc.ca/eic/site/012.nsf/fra/h_00000.html
- ⁸ Le Bureau de la commissaire au lobbying définit ainsi le *titulaire d'une charge publique désignée* : Ministre ou ministre d'État et les membres du personnel de son cabinet nommés au titre du paragraphe 128(1) de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique; tout autre titulaire d'une charge publique qui occupe un poste soit de premier dirigeant, notamment le sous-ministre ou le directeur général, soit de sous-ministre délégué, de sous-ministre adjoint ou un poste de rang équivalent. Pour en savoir plus : <http://laws.justice.gc.ca/PDF/SOR-2008-117.pdf>
- ⁹ « Étude sur le secteur des eaux et eaux usées : PPP Canada », Deloitte, 4 octobre 2011, obtenu en vertu de la *Loi de l'accès à l'information* du gouvernement du Canada.
- ¹⁰ Cette définition est basée sur la définition d'un partenariat public-privé de PPP Canada inc., <http://www.p3canada.ca/fonds-ppp-canada-projet-admissible.php>
- ¹¹ Base de données des projets du Conseil canadien pour les partenariats public-privé, <http://bit.ly/YRsrTf>
- ¹² F. Tomesco et S. Deveau, « SNC-Lavalin Set for Highway Sale After Buffett Deal », Bloomberg News, 31 juillet 2014, <http://www.bloomberg.com/news/2014-07-31/snc-set-for-toronto-highway-407-sale-after-buffett-deal.html>
- ¹³ Site Web du partenariat Chinook Roads, <http://www.sestproject.ca/>
- ¹⁴ Rapport annuel de 2012 de SNC-Lavalin, http://investors.snclavalin.com/fr/trousse-investisseur/doc/2012_annuel_rapport-financier_none.pdf/
- ¹⁵ Ibid
- ¹⁶ Ibid
- ¹⁷ « Le gouvernement du Canada lance une demande de propositions dans le cadre du projet du nouveau pont pour le Saint-Laurent », communiqué de presse du Gouvernement du Canada, 21 juillet 2014, <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=869099&>
- ¹⁸ « Une filiale de SNC-Lavalin obtient un contrat de gestion de construction visant à améliorer les mesures de protection parasismiques du barrage de Seymour Falls, à Vancouver Nord », communiqué de presse de SNC-Lavalin, 23 octobre 2003, <http://www.snclavalin.com/news.php?lang=fr&id=73>
- ¹⁹ « SNC-Lavalin obtient un contrat de filtration », communiqué de presse de SNC-Lavalin, 22 mai 2002, <http://www.snclavalin.com/news.php?lang=fr&id=379>
- ²⁰ « Viger tunnel collapse: The Office of the Syndic of the Ordre des ingénieurs du Québec files disciplinary complaints against two engineers, » <http://www.oiq.qc.ca/Documents/DCAP/Communique/Plaintes-viger-2014-ENG.pdf>; et Monique Muiše, « Order of engineers files complaints against SNC-Lavalin engineers », Montreal Gazette, 30 octobre 2014, <http://montrealgazette.com/news/local-news/1031-city-engineers>
- ²¹ « Criminally charged SNC executives and staff », graphique de CBC News, février 2014, <http://www.cbc.ca/news/2/interactives/snc-lavalin-2014/>
- ²² Greg McArthur, « SNC division created web of illicit payments documents show », *Globe and Mail*, 15 mai 2013, <http://bit.ly/143SP1z>
- ²³ Dave Seglins, « 10 countries where SNC-Lavalin contracts under scrutiny Invoices, budgets list scores of 'illegitimate' project costs », CBC News, 15 mai 2013.
- ²⁴ « La Banque mondiale radie SNC-Lavalin Inc. et ses filiales pour dix ans », communiqué de presse de la Banque mondiale, 17 avril 2013, <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/04/17/world-bank-debars-snc-lavalin-inc-and-its-affiliates-for-ten-years>
- ²⁵ Ibid
- ²⁶ Ross Marowitz, « Problems spread for SNC-Lavalin; World Bank adds Cambodia to scandal list » *The Canadian Press*, 19 avril 2013
- ²⁷ « World Bank quits Bangladesh project over corruption allegations », *Globe and Mail*, 29 juin 2012, <http://bit.ly/QD9Thp>

- ²⁸ Greg McArthur, « CIDA bars SNC-Lavalin from bidding on projects », *Globe and Mail*, 26 avril 2013, <http://bit.ly/13BslgB>
- ²⁹ L. Whittington, « SNC-Lavalin subsidiary wins government contract despite World Bank ban », *Toronto Star*, 13 août 2013, <http://on.thestar.com/10mua5a>
- ³⁰ « Former SNC-Lavalin CEO arrested on fraud charges », *CBC News*, 28 novembre 2012, <http://bit.ly/Y5FUWM>
- ³¹ Greg McArthur, « SNC division created web of illicit payments documents show », *Globe and Mail*, 15 mai 2013, <http://bit.ly/143SPlz>
- ³² Nicolas Van Praet, « SNC-Lavalin joins forces with controversial construction boss for Montreal interchange bid », *Financial Post*, 7 mai 2012, <http://natpo.st/KUF300>
- ³³ Dave Seglins et John Nicol, « Former SNC-Lavalin exec arrested in Switzerland », *CBC News*, 29 avril 2012, <http://bit.ly/JTkfds>
- ³⁴ Sophie Cousineau et Greg McArthur, « Former SNC-Lavalin executive funnelled \$160-million to Gadhafi son, RCMP says », *Globe and Mail*, 25 janvier 2013, <http://bit.ly/16AiHzn>
- ³⁵ Dave Seglins et John Nicol, « SNC-Lavalin hired diplomat's spouse for Gadhafi project: Ambassador to Libya's husband worked on controversial prison », *CBC News*, 23 février 2012, <http://bit.ly/zaJrqd>
- ³⁶ D. Seglins et J. Nicol, « Ex SNC-Lavalin exec Riadh Ben Aïssa to be sent back to Canada », 1^{er} octobre 2014, <http://bit.ly/1CHs4e0>
- ³⁷ « Canada Line foreign workers treated unfairly, tribunal rules », *CBC.ca*, 3 décembre 2008, <http://bit.ly/LV3r7d>
- ³⁸ Krystle Alarcon, « Imported Workers Fight Back: How Latin Americans hired to build Canada Line bravely exposed Temporary Foreign Worker Program injustices », 8 janvier 2013, *TheTyee.ca*
- ³⁹ « Canada Line foreign workers win wage settlement », *The Canadian Press*, 3 avril 2013, <http://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/story/2013/04/03/bc-canada-line-workers.html>

:gr/cope491